

**COMITE SOCIAL TERRITORIAL
REUNION DU 4 DECEMBRE 2023
DIRECTION DU FONCTIONNEMENT DES ETABLISSEMENTS
RAPPORT POUR AVIS**

RAPPEL DE LA POLITIQUE RH POUR LES LYCEES ET MISE EN ŒUVRE DE LA GAMH

La GAMH est une démarche qui vise à allouer les moyens nécessaires aux lycées pour leur permettre de d'assurer les missions relevant de la compétence régionale, et ainsi contribuer à la réussite des jeunes des Hauts de France.

Cette démarche basée sur un principe d'allocation des moyens RH plus équitable entre les établissements, maintient l'ensemble des postes permanents dans les lycées dans les Hauts de France. Elle assure donc le redéploiement de certains postes vers les collectifs de travail qui en ont le plus besoin.

- La politique RH dans la GAMH

La politique RH pour accompagner la mise en œuvre de la GAMH s'appuie sur la concertation avec les acteurs concernés : les établissements et les partenaires sociaux régionaux.

Les rencontres avec ceux-ci ont permis de faire émerger des solutions équitables en proposant des trajectoires cibles prenant en compte la spécificité de chaque lycée.

Cette démarche est basée sur deux piliers :

- **La concertation**, via les dialogues individualisés avec les lycées en présence des DGA, des directeurs et des services concernés (DFE, DRH)
- **Sa progressivité**, avec les 1 000 déprécarisations annoncées par le Président entre 2023 et 2025, et des transferts entre aujourd'hui et un horizon à 5 ans.

En date du 17 novembre, 231 déprécarisations ont été concrétisées et environ 250 déprécarisations devraient être réalisées au 31/12/2023.

Perspectives à partir de 2024

- Offrir plus de souplesse pour les déprécarisations avec une approche plus pragmatique. Dérogation au principe des 730 jours (pour les APE et APR) lorsque aucun titulaire ne postule sur un poste si un contractuel occupe le poste avec moins de 730 jours et pourrait être déprécariser.
Rappel : à ce jour, 3 critères à remplir pour prétendre à déprécarisation : manière de servir très satisfaisante, nationalité française ou européenne et 730 jours d'ancienneté.
- Une réflexion à organiser avec les partenaires sociaux pour une expérimentation d'une brigade de titulaires remplaçants sur certains territoires en déprécarisant des agents contractuels.

- 2026 - 2030 : mise en œuvre du Plan Apprentissage, pour proposer aux apprentis formés dans les établissements à l'issue de leur période d'apprentissage un parcours d'intégration.
- A partir de 2026, ré-examen de la règle des 730 jours d'ancienneté requis pour prétendre à une déprécarisation.

BILAN DE L'EXPERIMENTATION SUR L'ALLOCATION DES MOYENS HUMAINS

I-Rappel du contexte

Depuis plusieurs mois la région est engagée dans une politique ambitieuse visant consolider une politique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences dans les établissements très ambitieuse autour de plusieurs enjeux :

- consolider la situation de nombre d'agents en renforçant la dé-précarisation,
- réduire les difficultés de recrutement et attirer de nouveaux talents
- faire face à la pyramide des âges fortement marquée, à la veille d'un nombre de départs en retraite important.

L'organisation des missions des 5200 agents de la collectivité dans les 272 établissements de la région et l'affectation des moyens constitue la priorité de la collectivité.

Après avoir identifié des critères pour chacune des missions et engagé une phase test auprès d'un panel de 27 établissements, la région a souhaité poursuivre l'expérimentation.

II – 2^{ème} phase de l'expérimentation

- 1- A l'issue du CST de juin 2023, l'ensemble des 27 établissements ont été conviés à une réunion plénière (13 septembre 2023). Celle-ci a permis de rappeler l'ambition régionale, les objectifs et l'esprit de la démarche engagée par la collectivité.
- 2- Les 13 établissements dits « excédentaires » ont été reçus en dialogue de gestion permettant de confirmer les échanges qui ont eu lieu dans la première phase technique qui s'est tenue de novembre 2022 à juin 2023.

Chaque dialogue s'est tenu au siège de Région en présence de :

- L'équipe de direction pour l'établissement : proviseur, adjoint gestionnaire, et managers de proximité,
- Les services de la Région représentés par les deux DGA PEAJ et PCAI, et les directeurs de la DRH et de la DFE, et leurs équipes,
- L'interlocuteur lycée.

Les dialogues ont permis :

- de partager les données relatives au fonctionnement de l'établissement (surfaces, spécificités patrimoniales, nombre d'élèves, de demi-pensionnaires ...),
 - d'étudier dans un esprit de dialogue la situation à l'aune des critères,
 - d'identifier les écarts et les pistes possibles pour réduire les écarts,
- Et de partager la trajectoire à l'horizon 2026.

Chaque dialogue de gestion a permis également d'identifier les actions permettant de consolider les situations individuelles et d'acter un redéploiement des moyens pour une meilleure répartition de la charge de travail sur l'ensemble des Hauts de France pour les agents des lycées.

Chaque dialogue donne lieu à un compte rendu établi par les services régionaux reprenant les échanges et actant les propositions et modifications. Celui-ci est envoyé au proviseur et renvoyé signé. Il engage les parties dans la durée.

3- Propositions d'ajustement court terme

A l'issue des dialogues, le redéploiement des postes repris en annexe 1 est confirmé. 16 postes sont redéployés dans les établissements déficitaires.

4- Proposition d'ajustement moyen long terme (horizon 2026 et suivants)

En annexe 2 sont repris les perspectives à l'horizon 2026 des postes qui pourraient être concernés par une deuxième vague de redéploiement.

A l'issue de ce process, les organigrammes pourront être stabilisés.

5- Recrutement et dé-précarisation

L'expérimentation de la GAMH a permis de dé-précariser 60 agents sur les 27 lycées concernés (dont 25 dé-précarisations sur les 13 établissements reçus en dialogue de gestion).

Les dialogues de gestion ont également permis d'identifier des situations individuelles de contractuels qui feront l'objet d'une attention particulière.

A l'occasion des échanges, les établissements ont été sensibilisés à l'accueil d'apprentis sur les différentes missions (restauration, maintenance, entretien).

III – Déploiement

A l'issue de cette 2^{ème} phase qui a permis d'ajuster la méthode, d'organiser un travail de précision et de stabiliser les outils du dialogue, il est proposé de poursuivre la démarche dans l'esprit de dialogue et de co-construction.

En annexe 3 la liste des établissements proposés pour poursuivre la démarche d'allocation des moyens.

ANNEXE 1 : AJUSTEMENTS

Origine du poste					Proposition de déploiement				
RNE	Lycée	Lycée - ville	Métier	Poste - code	RNE	Lycée	Lycée - ville	Métier	Poste - code
0620042J	LYCÉE ANDRÉ MALRAUX	BETHUNE	Agent d'entretien	35051	0800001S	LYCÉE BOUCHER DE PERTHES	ABBEVILLE	Agent d'entretien	35352
0620042J	LYCÉE ANDRÉ MALRAUX	BETHUNE	Agent technique du bâtiment	27397	0801700N	LYCÉE JEAN BAPTISTE DELAMBRE	AMIENS	Agent d'entretien	35353
0620042J	LYCÉE ANDRÉ MALRAUX	BETHUNE	Agent d'entretien	27381	0600002B	LYCÉE PAUL LANGEVIN	BEAUVAIS	Agent d'entretien	35354
0623902E	LYCÉE MARGUERITE YOURCENAR	BEUVRY	Agent d'entretien	28447	0600002B	LYCÉE PAUL LANGEVIN	BEAUVAIS	Agent d'entretien	35355
0590071G	LYCÉE JEAN BART	DUNKERQUE	Agent d'entretien	25415	0601824G	LYCÉE JEANNE HACHETTE	BEAUVAIS	Agent de restauration	35356
0590223X	LYCÉE DU HAINAUT	VALENCIENNES	Agent de restauration	26395	0600009J	LYCÉE JEAN ROSTAND	CHANTILLY	Agent d'entretien	35357
0623328F	LYCÉE PROFESSIONNEL HENRI SENEZ	HENIN-BEAUMONT	Agent d'entretien	28369	0600009J	LYCÉE JEAN ROSTAND	CHANTILLY	Agent d'entretien	35358
0623864N	LYCÉE PROFESSIONNEL MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE	LENS	Agent d'entretien	28434	0600015R	LYCÉE PROFESSIONNEL MIREILLE GRENET	COMPIEGNE	Agent d'entretien	35359
0590181B	LYCÉE VAN DER MEERSCH	ROUBAIX	Agent technique du bâtiment	26038	0801272Y	LYCÉE AGRICOLE LE PARACLET	COTTENCHY	Cuisinier - second de cuisine	35360
0590258K	LYCÉE GASTON BERGER	LILLE	Agent technique du bâtiment	26504	0021523V	LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE D'AUMONT	COUCY-LA-VILLE	Agent d'accueil et d'information	35361 Résorption poste provisoire
0590111A	LYCÉE PROFESSIONNEL SONIA DELAUNAY	LOMME	Agent technique du bâtiment	34634	0021523V	LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE D'AUMONT	COUCY-LA-VILLE	Agent de restauration	35362
0590149S	LYCÉE PIERRE FOREST	MAUBEUGE	Agent d'entretien	25952	0020034B	LYCÉE POLYVALENT PIERRE MÉCHAIN	LAON	Agent de restauration	35366
0590149S	LYCÉE PIERRE FOREST	MAUBEUGE	Manager d'équipe	25949	0020034B	LYCÉE POLYVALENT PIERRE MÉCHAIN	LAON	Agent d'entretien	35367

0590181B	LYCÉE VAN DER MEERSCH	ROUBAIX	Agent d'entretien	26025	0601265Z	LYCÉE HORTICOLE	RIBECOURT DRESLINCOURT	Agent technique du bâtiment	35363
0590223X	LYCÉE DU HAINAUT	VALENCIENNES	Agent d'entretien	26379	0020059D	LYCÉE GÉRARD DE NERVAL	SOISSONS	Agent d'entretien	35364
0590223X	LYCÉE DU HAINAUT	VALENCIENNES	Agent technique en espaces extérieurs	26389	0020059D	LYCÉE GÉRARD DE NERVAL	SOISSONS	Agent d'entretien	35365
				16					16

ANNEXE 2 : PERSPECTIVES D'ALLOCATION DES MOYENS COURT ET MOYEN TERME

LIBELLE	VILLE	DIALOGUE PHASE 1	DIALOGUE PHASE 2	DOTATION ACTUELLE	Redéploiement 1ère phase	Redéploiement 2 ème phase	Cible à moyen terme
LYCÉE BOUCHER DE PERTHES	ABBEVILLE	02/02/2023		45	+1		46
LYCÉE JEAN BAPTISTE DELAMBRE	AMIENS	08/12/2022		30	+1		31
LYCÉE PAUL LANGEVIN	BEAUVAIS	10/02/2023		32	+2		34
LYCÉE JEANNE HACHETTE	BEAUVAIS	10/02/2023		21	+1		22
LYCÉE ANDRÉ MALRAUX	BETHUNE	15/11/2022		41	-3	-2	36
LYCÉE MARGUERITE YOURCENAR	BEUVRY	15/11/2022	13/11/2023	29	-1	-1,5	27,5
LYCÉE SOPHIE BERTHELOT	CALAIS	28/11/2022	13/09/2023	26		-1	25
LYCÉE JEAN ROSTAND	CHANTILLY	31/01/2023		29	+2		31
LYCÉE PROFESSIONNEL MIREILLE GRENET	COMPIEGNE	08/12/2022		32	+1		33
LYCÉE AGRICOLE LE PARACLET	COTTENCHY	26/01/2023		25	+1		26
LYCÉE PROFESSIONNEL AGRICOLE D'AUMONT	COUCY-LA-VILLE	23/01/2023		9	+2		11
LYCÉE JEAN BART	DUNKERQUE	24/11/2022	20/09/2023	34	-1	-2	31
LYCÉE DE L'EUROPE	DUNKERQUE	09/12/2022	20/09/2023	30		-1	29
LYCÉE PROFESSIONNEL J.C.ATHANASE PELTIER	HAM	12/12/2022		13			13
LYCÉE PROFESSIONNEL HENRI SENEZ	HENIN-BEAUMONT	17/11/2022	02/10/2023	24	-1	-1	22
LYCÉE POLYVALENT PIERRE MÉCHAIN	LAON	23/01/2023		24	+2		26
LYCÉE PROFESSIONNEL MAXIMILIEN DE ROBESPIERRE	LENS	17/11/2022	02/10/2023	14	-1	-2	11
LYCÉE GASTON BERGER	LILLE	30/11/2022	02/10/2023	39	-1	-2.5	35,5

LYCÉE PROFESSIONNEL SONIA DELAUNAY	LOMME	22/11/2022	13/11/2023	13	-1		12
LYCÉE PIERRE FOREST	MAUBEUGE	25/11/2022	15/11/2023	34	-2	-3	29
LYCÉE HORTICOLE	RIBECOURT	26/01/2023		11	+1		12
LYCÉE VAN DER MEERSCH	ROUBAIX	14/11/2022	13/11/2023	27	-2	-1	24
LYCÉE ALEXANDRE RIBOT	SAINT-OMER	17/01/2023	13/11/2023	32		-2	30
LYCÉE GÉRARD DE NERVAL	SOISSONS	12/01/2023		11	+2		13
LYCÉE POLYVALENT LÉONARD DE VINCI	SOISSONS	12/01/2023		19			19
LYCÉE DU HAINAUT	VALENCIENNES	29/11/2022	15/11/3023	40	-3	-2	35
LYCÉE PROFESSIONNEL DE L'YSER	WORMHOUT	09/01/2023		10			10

ANNEXE 3 : LISTE DES ETABLISSEMENTS PROPOSES POUR LES PROCHAINS DIALOGUES DE GESTION

LYCEES		
UAI	VILLE	ETABLISSEMENTS
0601782L	AIRION	LYCÉE AGRICOLE DE L'OISE
0801841S	AMIENS	LYCÉE ROBERT DE LUZARCHES
0590011S	ARMENTIÈRES	LYCÉE GUSTAVE EIFFEL
0620257T	ARRAS	LYCÉE PROFESSIONNEL SAVARY FERRY
0620229M	BERCK	ETABLISSEMENT RÉGIONAL D'ENSEIGNEMENT ADAPTÉ ANTOINE DE SAINT EXUPÉRY
0620052V	BOULOGNE SUR MER	LYCÉE EDOUARD BRANLY
0620192X	BRUAY LA BUISSIÈRE	LYCÉE PROFESSIONNEL PIERRE MENDÈS FRANCE
0620192X	BRUAY LA BUISSIÈRE	LYCÉE PROFESSIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS
0020014E	CHAUNY	LYCÉE GAY LUSSAC
0590263R	COUDEKERQUE BRANCHE	LYCÉE PROFESSIONNEL FERNAND LÉGER
0020060E	CRÉZANCY	LYCÉE AGRICOLE
0590060V	DENAIN	LYCÉE ALFRED KASTLER
0590065A	DOUAI	LYCÉE EDMOND LABBÉ
0801900F	DOULLENS	LYCÉE DE L'AUTHIE
0021522U	FONTAINE LES VERVINS	LYCÉE AGRICOLE DE LA THIÉRACHE
0590101P	HAZEBROUCK	LYCÉE DES FLANDRES
0620095S	HÉNIN BEAUMONT	LYCÉE LOUIS PASTEUR
0620109G	LENS	LYCÉE AUGUSTE BÉHAL
0590121L	LILLE	LYCÉE CÉSAR BAGGIO
0622803K	LONGUENESSE	LYCÉE BLAISE PASCAL
0601864A	MONTATAIRE	LYCÉE ANDRÉ MALRAUX

0624440P	NOEUX LES MINES	LYCÉE POLYVALENT D'ARTOIS
0600020W	NOGENT SUR OISE	LYCÉE MARIE CURIE
0800046R	PÉRONNE	LYCÉE PIERRE MENDES FRANCE
0590192N	SAINT AMAND LES EAUX	LYCÉE ERNEST COUTEAUX
0620162P	ST OMER	LYCÉE DU PAYS DE ST OMER
0623915U	WINGLES	LYCÉE VOLTAIRE